8

CRPE Oral Entretien EPS

Mise à jour : janvier 2024

Fiche- résumé

Documents cycle 2 EDUSCOL : Concevoir un module d'apprentissage en EPS et Concevoir une séance d'EPS

Voici un résumé des ressources d'accompagnement déposées sur Eduscol à la rubrique Cycle 2 EPS: Concevoir un module d'apprentissage en EPS et Concevoir une séance d'EPS

1. Construire un module d'apprentissage en EPS :

En EPS, un module d'apprentissage est aussi appelé séquence ou unité d'enseignement. C'est l'ensemble de séances d'une activité particulière. Ex. : un module « course longue » « natation » etc. Un module d'apprentissage comprend les objectifs d'apprentissage que l'enseignant fixe pour les élèves. Concevoir un module d'apprentissage c'est prévoir et structurer sur X semaines ce qui doit être enseigné pour que les élèves parviennent aux attendus, en donnant des repères de progression et en anticipant l'évaluation. Pour les élèves, un module d'apprentissage, c'est avoir le plaisir de retrouver une même activité sur un temps long et avoir du temps pour progresser et voir ses progrès.

Quelques principes pour l'élaboration d'un module d'apprentissage :

- En EPS, les attendus de fin de cycle portent systématiquement sur le développement de la motricité, la construction d'un langage du corps, sur l'appropriation de méthodes et d'outils pour apprendre, sur la connaissance en actes de rôles sociaux et sur le respect des règles. La préparation d'un module doit donc intégrer ces 3 dimensions : motrice, méthodologique et sociale.
- Un module d'apprentissage se construit à partir de ce que les élèves savent déjà faire (évaluation diagnostique) et fixe de nouveaux objectifs. Les apprentissages du module se réfèrent aux attendus de fin de cycle.
- Le module prend en compte les contraintes de lieu, matériel et horaires. Les emplois du temps hebdomadaires peuvent être remaniés en cours d'année pour une meilleure adaptation.
- Le module organise la **succession des séances** pour assurer la progressivité des apprentissages. Au cycle 2, on recommande des modules de 6 à 12 séances.
- Le module envisage d'entrée de jeu les modalités d'évaluation, formatives ou sommatives.

La structure générale du module :

L'organisation des séances du module respecte toujours quelques principes d'alternance simples :

- 1. Une phase de découverte : qui met les élèves en mouvement, leur permet de prendre des repères, de construire du sens par le biais d'une première représentation de l'activité et des relations apaisées au cœur de la pratique physique. Elle dure juste le temps nécessaire. Les élèves agissent, interagissent et mobilisent différents langages, corporel, oral ou scientifique pour questionner la situation.
- 2. Une phase d'apprentissage-entraînement : temps suffisant pour atteindre les objectifs. Les élèves sont alternativement confrontés à une situation complexe (par ex., les consignes sont volontairement incomplètes dans le but d'induire une activité de recherche chez tous les élèves afin qu'ils prennent des initiatives, fassent des choix pour résoudre leur problème) et à des situations ciblées visant à consolider des acquis ou à remédier aux difficultés constatées. Rechercher des solutions, apprendre par essais et erreurs demande du temps. Que la solution soit trouvée par les élèves, provoquée par un aménagement du milieu ou née de la confrontation avec un pair, il faut ensuite que chacun puisse encore agir, interagir en utilisant cette solution. De nombreuses répétitions sont nécessaires. Phase exigeante car la situation doit être adaptée aux caractéristiques des élèves.
- 3. Une phase bilan-évaluation : des savoirs construits par les élèves. L'enseignant conçoit la situation d'évaluation en étant attentif à la part d'inédit par rapport aux situations d'entraînement et l'accessibilité pour tous. Elle doit permettre à tous les élèves, quel que soit leur niveau, de montrer leur capacité à agir dans une situation complexe. Les exercices ciblés ne sont pas à retenir en tant que

tels pour l'évaluation. Ex. : durant un module d'activités gymniques dont l'objectif est la réalisation maîtrisée d'actions gymniques comportant obligatoirement roulade, saut, équilibre, franchissement, tous les élèves ont travaillé de façon ciblée, différents éléments gymniques. La réussite de ces différentes actions gymniques entre dans les critères d'évaluation en fin de module à travers un parcours au sein duquel chaque élève enchaine ces éléments destinés à être vus et appréciés par les camarades. L'objet principal de l'évaluation porte peu sur la maitrise isolée d'un élément gymnique mais davantage sur la maitrise de l'enchainement de plusieurs actions gymniques (tâche complexe).

2. <u>Concevoir une séance d'EPS</u>: Réflexions préalables sur la séance d'EPS:

La séance d'EPS est un temps d'activité physique encadré, organisé pour permettre à tous les élèves de **développer leur motricité** et **d'apprendre à mobiliser leurs ressources**. L'ensemble des séances, tout au long de l'année, doit respecter l'horaire réglementaire, et un temps effectif d'activité physique pour les élèves de 60 à 80 %. Pour enrichir leur motricité et atteindre les objectifs fixés par le programme, les élèves doivent pouvoir agir, s'exercer, s'adapter, se confronter physiquement dans différents milieux. Pour se développer harmonieusement, tous les enfants ont besoin de pratiquer des activités physiques et sportives à un niveau important : pour certains (souvent ceux issus des milieux sociaux défavorisés), la séance d'EPS est la seule occasion. Il y a un enjeu de lutte contre les déterminismes sociaux qui doit être pris en compte par l'enseignant.

Quelques principes pour la préparation d'une séance d'EPS:

Inscrire la séance dans un projet de formation : la séance fait partie d'un module d'apprentissage qui lui-même fait partie d'un projet au cœur du programme. Qu'est-ce que les élèves vont apprendre de nouveau durant cette séance ? Quel(s) objectif(s) d'apprentissage ?

Une organisation raisonnable qui assure la faisabilité et inclut les différents temps : la séance préserve la quantité de pratique physique, intègre les règles de fonctionnement du groupe, prévoit des consignes de travail concises, l'aménagement du milieu et les règles de sécurité. Elle tient compte des ressources comme l'expertise de l'enseignant, des contraintes locales comme les installations ou le matériel, ainsi que des caractéristiques des élèves et de la classe. La même séance peut être faite deux ou plusieurs fois si nécessaire durant le module ; faire évoluer des variables pour une même situation est souvent préférable à un changement de situation. La séance inclut différents temps : avant, pendant et après la séance. Le temps d'activité motrice est essentiel mais la séance ne peut se limiter au seul temps moteur.

Anticiper le déroulement et les régulations : pour éviter les pertes de temps liées à l'organisation et mieux accompagner les apprentissages de tous les élèves, la situation pédagogique doit être construite avec précision :

- quelle organisation mettre en place et comment va-t-on l'expliquer aux élèves ?
- quelles consignes va-t-on donner en début de séance ? En cours de séance ? Prévoir les formulations exactes est souvent très utile ;
- au cours de la séance, pour tous les élèves ou pour certains afin de gérer l'hétérogénéité, il est pertinent de jouer sur certaines variables didactiques pour mieux accompagner les apprentissages. Des régulations en cours de séance sont donc à prévoir : l'enseignant connait ses élèves et peux anticiper, ce qui lui permettra de gagner en efficacité lors de la séance. Pour cela, il faut avoir identifié les principales variables didactiques (consignes, aménagement du milieu, règles du jeu, modalités de groupement, critères de réussite...).

Prévoir les modalités du bilan : une séance d'EPS se conclut par un bilan précis, souvent oral. Il s'appuie sur des constats mais son organisation et une partie des éléments langagiers peuvent être réfléchis à l'avance : l'anticipation est gage d'efficacité. Parfois, en lien avec les autres domaines comme le français, une trace écrite peut être prévue. En classe, cet exercice aide les élèves à réfléchir à leurs progrès et à leurs acquis. En verbalisant ou en transcrivant l'expérience corporelle, les élèves se dotent d'un support de mémoire et de communication qui confortent leur prise de conscience du sens de leur parcours de formation.

Références officielles : Eduscol

https://eduscol.education.fr/169/education-physique-et-sportive-cycle-2